



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 MAI 2021

PVCM 04/2021

L'an deux mille vingt et un et le 27 mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de OSSE, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle des Associations, dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Charles PIQUARD, Maire.

Etaient présents : M. Pierre BARTHET, Simon BOILLOT-COLLETTE, Thomas CAMELOT, Hervé CHEVASSUT, Charley CHOPARD, Franck MORGANTI, Yohan PERROT, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Absent : 0

Date de convocation : 22 mai 2021

Date d'affichage : 22 mai 2021

Secrétaire de séance : Michel SAINT-HILLIER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h05.

En accord avec les Conseillers, la réunion se déroule à huis-clos selon les dispositions sanitaires en vigueur.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance ;
- Approbation du compte rendu de la réunion du 14 avril 2021 et signature du Procès-Verbal ;
- Rapport d'activité ;
- Compte rendu de réunions;
- Dossier Environnement;
- Dossier Voiries;
- Dossier Bâtiments;
- Dossier Vente maison;
- Dossier Forêt;
- Dossier Finances;
- Dossier Délibérations;
- Dossier Elections;
- Dossier sur table;
- Informations et questions diverses.

1/Approbation du procès-verbal de la réunion du 14 avril 2021

Le compte rendu a été envoyé préalablement à la réunion à l'ensemble des élus et ne fait l'objet d'aucune observation.

Il est approuvé à l'unanimité.

2/Compte rendu d'activités

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil des différentes activités intervenues depuis le dernier conseil.

3/ Compte rendu de réunion

Rencontre avec Monsieur Martin de la ste Gaz et Eaux:

- alimentation en eau de la maison 18 rue de la liberté et dépose du compteur,
- alimentation du lotissement "aux vergers de l'aigle" depuis la rue de l'Etang,
- nouveau branchement rue des Bas de Lavaut.

4/ Dossier Environnement

-Fleurissement du village: achat de fleurs à la pépinière de St Juan: coût 282,91 € TTC.

La plantation a été effectuée par les employés communaux, aidés par Michel SAINT-HILLIER.

-Désherbage par produit Bio: Thierry POURCELOT a suivi une formation "certiphyto" les 19 et 20 mai 2021. Eric DONARD sera formé l'année prochaine.

-Lavage à l'eau (sans additif) des façades de la Mairie, de l'Ecole, des bâtiments communaux.

-Plantation d'un verger de sauvegarde en automne: devis de la pépinière de St Juan : 673,50 €.-La demande de Madame BROCARD sur l'aménagement du City et la mise en place d'un hôtel à insectes est retenue: la plantation d'un verger conservatoire du City et un projet de nichoir à insectes avec fabrication par les enfants des écoles sont en cours.

-Restauration du Gour période 2019-2020: le projet est achevé, la participation de la commune s'élève à 1051 €.

-PETR-identification des enjeux liés à la biodiversité du PETR: Fiches communales et production d'une carte communale.

-Réseau DATER (lutte contre les infractions au code de l'environnement): Bilan d'activité de la première année de fonctionnement.

-Arrêté portant réglementation des bruits de voisinage. **Une note d'information est annexée au présent document..**

-Interdiction de stationnement sur les espaces verts. **Une note d'information est annexée au présent document.**

5/ Dossier Voiries

-Travaux rue des Rosiers (trottoir et mur de soutènement): devis de l'entreprise KOLLY 4.146,50 € HT. L'enrobé est pris en charge par l'entreprise. Dès l'accord du conseil, travaux en juin avec reprise des regards.

-Travaux sur les chemins de l'Association Foncière : Location d'une bouille à goudron : Forfait à la journée 2.200 € HT avec mise à disposition des agents communaux.

-Travaux de la cour de l'école

-Reprise des trottoirs le long du terrain de jeux.

-Demande de traversée de route rue de la Source pour le branchement de la maison de Florian BERNARD.

-Devis pour marquage au sol parking - rues- Achat produits PREMARK: 1.484,20 € HT

-Devis achat désherbant : Logissain 1.032,75 € HT les 20 litres
Landru 1.022,08 € HT les 20 litres

-Travaux d'embellissement du village : rue du Bois du roi et Rue de la Cote du Mont.

-Dossier ENEDIS: demande de permission de voirie route de Vauchamps pour bouclage du transformateur de Osse à celui de Vauchamps. Tranchée sur environ 2.000 m le long de la route Osse-Vauchamps, raccordement à l'embranchement de la route de Bouclans. Travaux programmées en juillet.

-Programme sécurité routière : réunion du 17 avril 2021.

Projet de mise en sécurité des

- rue du Lavoir,
- lotissement du Clos du ruisseau,
- lotissement LOrée du bois,
- rue de la Cote du mont,
- rue du Stade

Visite chez Monsieur FRESARD : accord pour tailler sa haie.

Emplacement miroirs rue de la liberté.

6/ Dossier Bâtiments

-Portail du cimetière : Pose semaine 25.

-Travaux toiture église:

Production d'un devis de l'entreprise DACH pour reprise de maçonnerie : 2.400 € HT, en complément du dossier " charpente - couverture - zinguerie " pour dépôt d'une demande de subvention DETR-Région.

-Remplacement panneaux de basket : Devis en attente de l'Entreprise Franche-Comté Environnement

-Raccordement électrique de la maison 18 rue de la liberté :

Devis ENEDIS : 1.249,20 € TTC

Suppression de l'ancien branchement sur la ferme:

devis ENEDIS : 271,20 € TTC

Le Conseil autorise le Maire à signer les devis présentés.

La tranchée et la pose de fourreaux (environ 5 m) est à la charge de la commune.

7/ Dossier Vente Maison

Rendez-vous chez Maître CARTIER, Notaire à Baume les Dames à la suite de l'accord d'achat de la maison par Monsieur et Madame HUSEJINOVIC pour la somme de 140.000,00 €.

Etaient présents Amandine ROMBAUT Gestionnaire administrative de l'EPF, le Notaire, Maître CARTIER, le Maire de Osse, Charles PIQUARD et un adjoint, Michel SAINT-HILLIER.

Point abordé: la rétrocession du bâti.

8/ Dossier Forêt

-Vente de bois en bord de route : Acheteur SAS MARSOLAT de 70100 VELESMES - ECHEVANNE, 14.856 € HT

-Vente à SMPF 88160 LE MENIL : en+ 15 m3: 525 € HT

-Vente à SMPF Parcelle 10 , 2721 m3 épicéas : 90.203 € HT

-Contribution CVO : 439,02 € à régler

-Dossier terrain ancienne pépinière (volière) Superficie totale environ 50 ares. Bail Une réunion sera programmée avec le bureau de la chasse.

-Travaux remise en état chemin forestier entreprise Bouveresse

-Proposition de démonstration d'un broyeur forestier (entreprise Bouveresse)

-Résultat des inscriptions pour les sapins de la corne : 2 demandes de Thomas CAMELOT et Franck MORGANTI.

Voir avec ONF pour cubage (Franck MORGANTI)

-Bois scolytés : aide aux transports : décembre 2020+ janvier 2021 : Les montants indiqués nécessitent des précisions.

9/ Dossier Finances

Monsieur le Maire fait le point sur les dossiers suivants :

-Allocations compensatrices- acompte 2021: 315 €

-ENEDIS -Consommation électricité - comparatif 2019-2020

L'étude comparative des consommations 2020 par rapport à 2019 fait apparaître un surcoût financier de 4.474,78 € TTC.

Bien que le tarif des abonnements ait diminué de 1.989,73 € HT à 425,64 € HT, on note une forte augmentation de la consommation de l'énergie de près de 60%.

Cette augmentation influe directement sur la facture. De plus, une nouvelle rubrique intitulée "frais divers" apparaît sans aucune explication.

-Dotation globale de fonctionnement

10/ Dossier délibérations

Trois délibérations proposées par Monsieur le Maire ont reçu un avis favorable à l'unanimité de la part des conseillers.

-délibération N°2021-23 : Dispositif de signalement et traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement, sexuel ou moral et d'agissements sexistes.

-délibération N°2021-24: Demande de rachat du bien en portage foncier à l'EPF du Doubs

-délibération N°2021-25: Implantation d'un verger de sauvegarde.

Ces délibérations sont affichées dans leur intégralité au panneau de la mairie.

10/ Dossier Elections:

A la suite d'une première demande, trois personnes se sont portées volontaires pour être assesseur lors des élections des 20 et 27 juin 2021. **Un nouvel appel est lancé.**

Toute personne qui souhaite participer à cette action citoyenne, est la bienvenue.

Elle peut s'inscrire en Mairie par dépôt d'un courrier ou par mail.

11/ Dossier urbanisme

Nouvelles demandes

-Déclaration préalable de travaux déposée par Madame Marie TRAENDLIN pour un ravalement de façade.

-Déclaration de travaux pour installation de panneaux photovoltaïques par Monsieur Pierre GRESSIER.

-Déclaration préalable pour division de la parcelle ZE 153 déposée par Madame Marie-Agnès CLERC.

-Déclaration préalable de travaux de toiture par Monsieur Patrick SCHAUB.

-Déclaration préalable pour division des parcelles ZD 132 et 133 déposée par la Commune de Osse.

12/ Dossier manifestations

-Le Festival de rue " l'Annuelle" des Artistes à la campagne, prévu les 12,13 et 14 juin à Osse est annulé.

- Une manifestation sportive pédestre intitulée Trail de la Vallée Baumoise se déroulera les 3 et 4 juillet 2021. Le parcours passe par le village. Renseignements en Mairie pour les personnes intéressées.

-Association Patience Blues: le Président Cyril PAILLOT a sollicité la Mairie pour une demande de concert pour le groupe MONOCLE, Blues, Jazz et Rock qui est géré par l'Association. Ce concert sera organisé à **huis clos** en raison des contraintes sanitaires.

Il sera enregistré sous forme vidéo et audio pour diffusion sur les réseaux sociaux.

La Mairie mettra à leur disposition l'atelier communal les 11 juin à partir de 17 heures, et les 12 et 13 juin.

13/ Informations et questions diverses

-Fête des mères: 115 roses ont été distribuées aux mères de famille de la commune par les Conseillers.

-Demande de versement d'une prime pour Lucas CHAMPENOIS en contrepartie du travail effectué : accord du conseil.

-Réouverture de la bibliothèque :

Suite à la réunion du 10 mai, une demande de rendez-vous est en cours avec la médiathèque de Baume-Les-Dames - Bouclans.

-Dossier scolaire : réunion des parents d'élèves.

Un courrier a été envoyé au Président de la CCDB pour demander le maintien du poste ATSEM à temps complet. Il a fait l'objet d'un accord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée ce jeudi 27 mai 2021 à 23 h 30.

**Le secrétaire de séance,
Michel SAINT-HILLIER**

**Le Maire,
Charles PIQUARD**

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Michel SAINT-HILLIER

RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE



PREFECTURE DU DOUBS

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
Santé Environnement

ARRETE N°2005 1904 01841

Arrêté portant réglementation des bruits de voisinage dans le département du Doubs

Article 7 - Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par des bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent. A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, **ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

- du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h30
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Article 14 - Les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air **sont interdits :**

- tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30
- toute la journée des dimanches et jours fériés



RAPPEL

Le stationnement ou l'arrêt des véhicules sur les espaces verts altère ou saccage les efforts fournis par les employés communaux destinés à préserver et à embellir le paysage de notre commune.

De plus, il peut occasionner une gêne à la circulation, voire s'avérer dangereux en cas de réduction de la visibilité.

En conséquence, l'arrêt et le stationnement des véhicules sont interdits et gênants sur les pelouses, plantations et/ou tout autre espace vert.